

Mairie de Thonon-les-Bains
Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 18 septembre 2023

mis en ligne le 22/09/2023

CM20230918-08

FINANCES

Droits de voirie 2023 – Modification des tarifs suite aux travaux de la Place Henry Bordeaux

Monsieur BRECHOTTE, Maire Adjoint en charge du commerce et de l'artisanat, de l'emploi et de la revitalisation du centre-ville, expose :

Par délibération du 19 décembre 2022, des tarifs pour les droits de voirie 2023 ont été adoptés.

Les travaux de l'Excelsior et surtout la rénovation de la Place Henry Bordeaux ont conduit par leur durée et leur ampleur exceptionnelle à des droits de voirie acquis qui n'ont pas été exercés par les redevables ou ont été perturbés.

Rappelons qu'un droit de voirie est une redevance d'occupation du domaine public communal et que son niveau doit être fonction de l'avantage que le bénéficiaire en retire.

Compte tenu des perturbations très spécifiques liées aux travaux de la Place Henry Bordeaux, il est proposé de fixer forfaitairement à 1 € le montant des droits de voirie 2023 pour les redevables intégrés dans le périmètre du plan joint en annexe.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal :

- DE FIXER les tarifs des droits de voirie 2023 à 1 € pour les redevables du périmètre du plan joint en annexe,
- DE CHARGER Monsieur le Maire et Madame le Comptable public de rembourser les sommes déjà perçues au titre des droits de voirie 2023 excédant ce montant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les propositions présentées.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.


Le Maire,



A large, stylized black ink signature of Christophe ARMINJON, written over a blue circular official stamp of the Mairie de Thonon-les-Bains.

Christophe ARMINJON

Le secrétaire de séance,



A stylized black ink signature of Gérard BASTIAN.

Gérard BASTIAN

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



VILLE DE THONON-LES-BAINS

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de THONON-LES-BAINS

Séance du 18 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le douze septembre deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, dans le Grand Salon, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, Mme Katia BACON, M. Gérard BASTIAN, M. Jean-Pierre FAVRAT, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, Mme Brigitte MOULIN, M. René GARCIN, Mme Carine DE LA IGLESIA, M. Michel ELLENA, Mme Deborah VERDIER, Mme Sylvie COVAC, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Mickaël MAQUAIRE, Mme Johanna LEROY, M. Osman ATES, M. Richard BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Franck DALIBARD, M. Arnaud BERAST, Mme Astrid BAUD-ROCHE.

Absents excusés :

Mme Nicole JAILLET, Mme Emmanuelle VUATTOUX, M. Mustafa GOKTEKIN, M. Patrick TISSUT, M. Jean-Baptiste BAUD, M. Jean-Louis ESCOFFIER, M. Quentin DUVOCELLE.

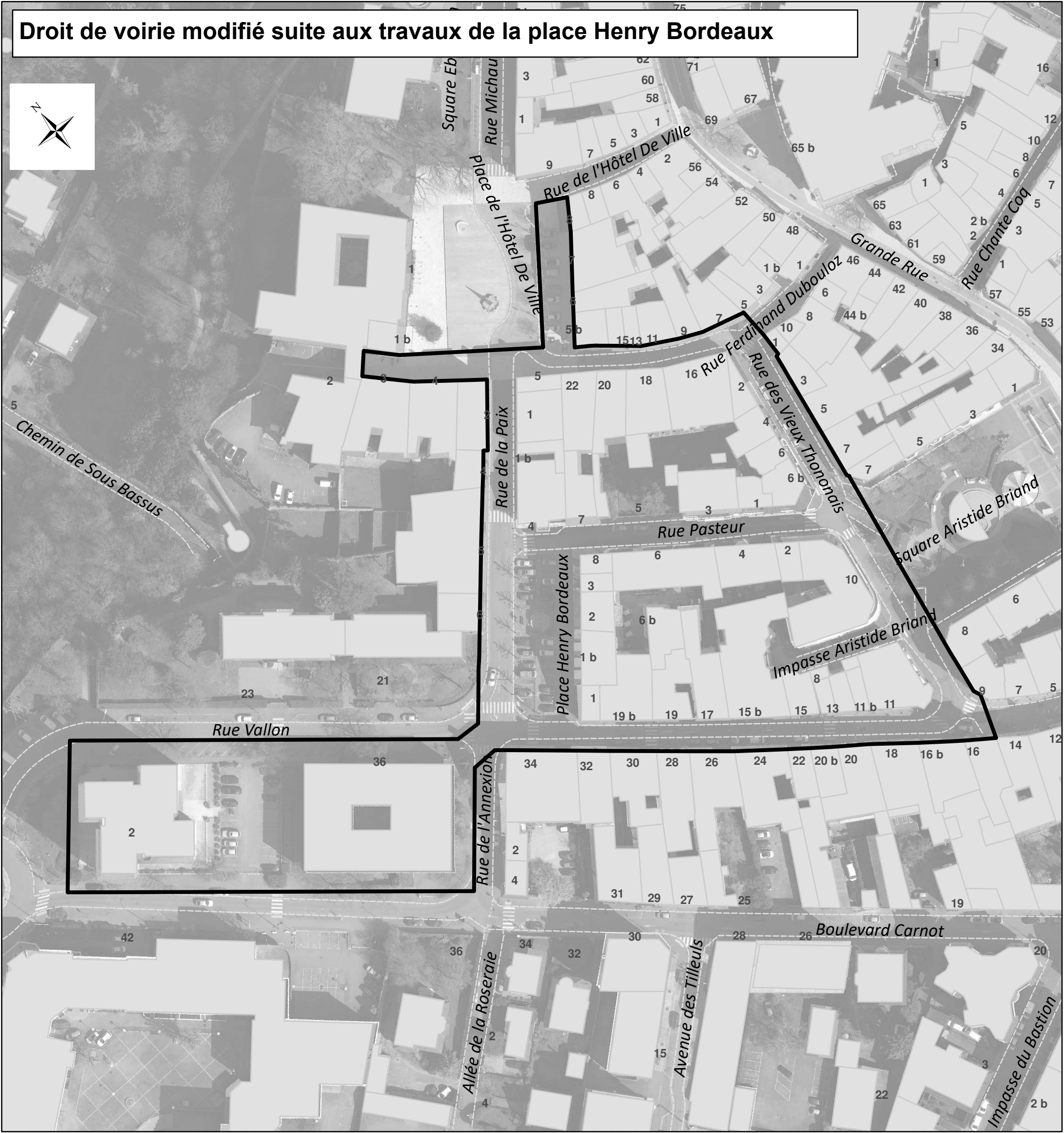
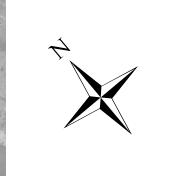
Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Nicole JAILLET	à	Mme Isabelle PLACE-MARCOZ
Mme Emmanuelle VUATTOUX	à	Mme Laurence BOURGEOIS
M. Mustafa GOKTEKIN	à	Mme Carine DE LA IGLESIA
M. Patrick TISSUT	à	M. Jean-Claude TERRIER
M. Jean-Baptiste BAUD	à	Mme Sophie PARRA D'ANDERT
M. Jean-Louis ESCOFFIER	à	Mme Astrid BAUD-ROCHE
M. Quentin DUVOCELLE	à	M. Franck DALIBARD

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Gérard BASTIAN.

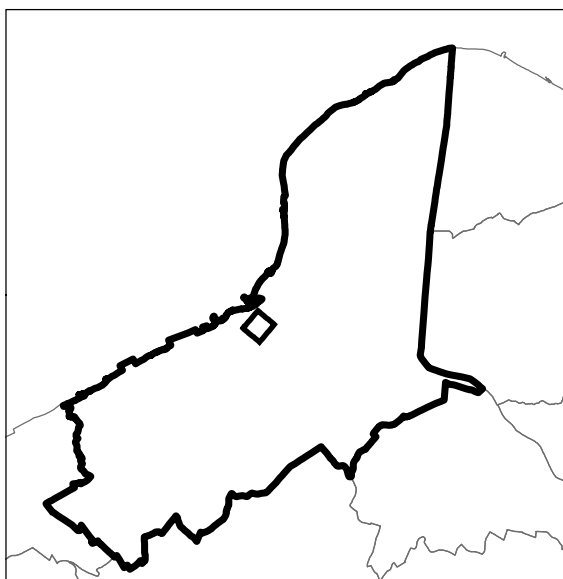
La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.


Droit de voirie modifié suite aux travaux de la place Henry Bordeaux



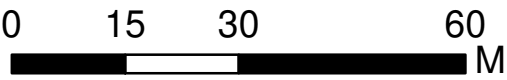
Ville de Thonon-les-Bains

Place de l'Hôtel de Ville
CS 20517
74203 Thonon-les-Bains
Tel : 04.50.70.69.68
Fax : 04.50.70.69.54



 Périimètre d'application du droit de voirie modifié

Echelle 1:1 000



0 15 30 60 M